NEW

FORAGE *traitement de l'eau*

Normes ACS

AQUA-UVII 2/5m³

aqua-uvii

L' appareil ultra-violet génère des rayons ultra-violets au sein d'une chambre de traitement.

AQUA-UVII 2/5m³ aqua-uvii

Les cellules vivantes présentes dans l'eau sont irradiées par ces rayons, sans modifier les critères physiques et chimiques de l'eau et sans générer de solutions résiduelles, détruisant ainsi microbes, virus, bactéries... Tous ces éléments qui peuvent être présent dans l'eau ont une résistance aux U. V. très variable.

La dose d'U.V. est en fonction de la puissance de la lampe, du temps de passage et de l'épaisseur de la lame d'eau dans la chambre de traitement devra être en fonction des micros-organismes présents. La direction générale de la santé impose une dose supérieure ou égal a 25 mJ/cm². Conformément aux réglementations en vigueur.

> LES + PRO

Installation:
Ultre simplifiée grâce au capot sans fil et changement de lampe.

> DESCRIPTION

GUARANTEED BEST SELLER GUARANTEED

Produit :
Chambre de traitement 316L inox livré complet:
Stérilisateur caréné 2 ou 3 m³ + quartz + lampe.

Contrôleur, panel :
Fusible de protection, marche et arrêt lumineux, compteur horaire, voyant témoin de fonctionnement de la lampe, voyant témoin de défaut lampe.

Installation facile :
Mise en place simplifiée par capot sans fil.

Sécurité :
Sécurité absence de tension :
En cas d'absence de tension, une électrovanne 24 V reliée à un transformateur ainsi qu'a un relais qui se ferme empêchant ainsi le tirage de l'eau. (option).

Entretien :
Prévoir le remplacement de la lampe 1 fois par an, si TH>45° nettoyage du quartz tous les 3 mois et envisager l'installation d'un adoucisseur.

Normes:
A.C.S*

**Afin d'aider à la constitution et à l'obtention de preuves de la conformité sanitaire de leurs produits par les industriels, les autorités sanitaires ont développé en 1999 le système de l'Attestation de conformité sanitaire (ACS).*
Ce système permet d'évaluer l'aptitude d'un produit à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine, au regard des dispositions réglementaires en vigueur.